

FRÉDÉRIC HULOT

Le Maréchal JOURDAN



Pygmalion

ROUTE

Frédéric HULOT

Le Maréchal JOURDAN

Fils d'un chirurgien, Jean-Baptiste Jourdan naquit en 1762 à Limoges. Il perdit très jeune ses parents.

À la Révolution, embrassant les idées avancées, il s'inscrivit dans un club et, en 1791, rejoignit l'armée où ses capacités lui valurent d'être nommé colonel. Il connut alors une brillante carrière : en moins de deux ans, il fut promu général d'armée. Il remporta les batailles de Wattignies, de Fleurus, et conquit pour la France la rive gauche du Rhin.

Ses idées jacobines étant mal acceptées par le Directoire, il se lança en politique. Élu député, il fit voter la loi d'organisation de l'armée. Il ne s'entendit pas avec Bonaparte qui jalousait son titre de *sauveur de la patrie* mais qui ne put faire autrement que de lui accorder le bâton de maréchal d'Empire.

La Restauration le choya et Louis XVIII, répondant à ses vœux, l'anoblit. En le nommant à soixante-huit ans gouverneur des Invalides, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort en 1833, Louis-Philippe apporta une consécration à sa carrière.

Scrupuleusement honnête, Jourdan ne s'enrichit pas du fruit de rapines. D'un caractère réservé, ne prenant ses décisions qu'après les avoir longtemps pesées, il fut un excellent chef, animé d'un ardent patriotisme.

Frédéric Hulot est l'auteur de brillantes biographies : Le Maréchal de Saxe, Suffren, Duquesne, Murat, Le Maréchal Ney, Le Général Moreau, Le Maréchal Davout, Le Maréchal Soult, Le Maréchal Masséna, Le Maréchal Berthier, Le Maréchal Suchet, Les Frères de Napoléon, et de romans historiques hauts en couleur : L'Homme au cheval gris, La Rançon de la gloire, La Louve de l'Atlantique et Les Pagès (tous parus chez Pygmalion).

Pygmalion

LE MARÉCHAL
JOURDAN

FRÉDÉRIC HULOT

LE MARÉCHAL
JOURDAN



Pygmalion

Sur simple demande adressée à
Pygmalion, 87 quai Panhard et Levassor 75647 Paris Cedex 13,
vous recevrez gratuitement notre catalogue
qui vous tiendra au courant de nos dernières publications.

© 2010, Pygmalion, département de Flammarion
ISBN 978-2-7564-0299-4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5 (2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

*À mes deux grands-pères et à mon père
qui m'ont donné le goût de l'histoire ;
au professeur Igonin qui m'a enseigné comment l'apprendre,
je dédie ce livre.*

*... Il en est d'autres : Jourdan qui était mercier...
Moreau étudiant en droit, Kléber architecte.
On pourrait remplir de leurs noms des pages et des pages.
Ils feront tous honneur à nos armes,
la plupart à la République...
Alexandre Sanguinetti (Histoire du soldat)*

PROLOGUE

DE MEYRARGUES À LIMOGES

(1688-1771)

On ignore encore aujourd'hui d'où la famille du futur maréchal Jourdan est exactement originaire. Certainement de la Provence, car leur patronyme est fort commun dans cette province. De nos jours même, un certain nombre de Jourdan se vantent d'une parenté avec l'illustre personnage alors que ce n'est nullement le cas.

On a pu relever des documents concernant la famille Jourdan qui nous intéresse à partir de 1688, dans la petite ville de Meyrargues. Elle se situe en bordure de la Durance, à environ vingt kilomètres au nord d'Aix-en-Provence. D'où venait ce premier Jourdan ? On l'ignore. On n'a jamais trouvé aucun acte qui aurait permis de situer la bourgade d'où il était parti et ses descendants se sont toujours montrés discrets sur ce point. Peut-être, au bout de deux générations, l'avaient-ils oublié eux-mêmes. Mais ce premier Jourdan était un homme ayant reçu une excellente instruction, car d'emblée il occupa dans la ville les fonctions de viguier. Ce magistrat, pouvant être plus

LE MARÉCHAL JOURDAN

ou moins assimilé de nos jours à un juge de paix avec, en supplément, certains pouvoirs de police, était amené parfois à faire régner l'ordre et à sanctionner les délinquants. Il dépendait en même temps du bailli et de l'intendant de province.

Si cette fonction était relativement importante, les appointements, par contre, paraissaient plutôt minces, ce qui obligeait l'intéressé, surtout s'il avait charge de famille, à exercer en même temps une autre profession. Mais sa position sociale relativement élevée le forçait à choisir celle-ci avec discernement. Il est vrai que, bénéficiant d'appuis officiels et de renseignements parfois confidentiels, il était en position de réaliser quelques fructueuses opérations commerciales. Quoi qu'il en soit, si la famille Jourdan ne connut pas vraiment la fortune, elle vécut toujours dans une certaine aisance, tenant sans difficulté son rang parmi les magistrats de la cité.

On sait assez peu de chose sur le premier membre de la famille Jourdan, prénommé Joseph. Marié, il fut reçu et fréquenta de manière courante les magistrats de la ville, puisque l'un d'entre eux, conseiller du roi, accepta d'être le parrain d'une de ses filles. Cet arrière-grand-père du maréchal eut à Meyrargues deux autres enfants, des garçons. Ce fut le plus jeune, né en 1692, alors que ses parents étaient installés dans le bourg depuis quatre ans, qui deviendra le grand-père du maréchal.

Quoique la fonction de viguier que le titulaire entendait transmettre à un de ses enfants, car sous l'Ancien Régime une telle charge devenait facilement héréditaire, fût par principe destinée au fils aîné, ce fut précisément Jean-François, le plus jeune, qui allait l'exercer. Il s'en montra très fier car il ne manqua jamais, lorsqu'il apposait sa signature en bas d'un acte de la faire suivre du qualificatif : « viguier ». Ce fils, contrairement à la coutume qui voulait que dans la bourgeoisie on se mariât jeune, attendit d'avoir vingt-cinq ans avant de convoler, c'est-à-dire qu'il tenait d'abord à asseoir de manière solide sa situation. Au

PROLOGUE

XVIII^e siècle, vingt-cinq ans passaient pour un âge déjà avancé et donnaient facilement des allures de vieux garçon. Il se maria en 1717 avec la fille d'un magistrat, Élisabeth Gauthier. Dès lors, leur destin était tracé. Ils demeureraient à Meyrargues. La période des guerres incessantes de Louis XIV était close et, sous le gouvernement de l'aimable Régent, une longue ère de paix semblait se dessiner.

Sa femme lui donna beaucoup d'enfants. Le nombre exact ne nous est pas parvenu mais ils furent neuf ou dix. La première fille naquit moins d'un an après le mariage, en 1718. Quatre autres, deux garçons et deux filles, suivirent rapidement mais, à une époque où la mortalité infantile faisait de terribles ravages, les Jourdan ne furent pas épargnés et les cinq disparurent, sans doute assez jeunes, car ils n'ont laissé aucune trace. La dernière des cinq était née en 1728. Moins d'un an plus tard, Élisabeth Jourdan donnait le jour à un nouveau garçon qui ouvrait une série de quatre.

Par chance, ou en raison de soins appropriés, ils allaient tous franchir sans difficulté le cap de la petite enfance. Ce furent dans l'ordre : Jean-François (on donnait facilement à un garçon le même prénom que son père), le 27 octobre 1729 ; Joseph, le 8 février 1731 ; Laurent, le 6 avril 1732 et enfin Roch, dernier-né, au demeurant beaucoup plus tard que ses frères, le 17 août 1738. Il est à supposer qu'Élisabeth Jourdan, fatiguée par des couches trop rapprochées, avait demandé à son mari de faire preuve de modération. D'ailleurs, Roch semble avoir été le dernier de ses enfants.

Jean-François Jourdan, bien décidé à ce que l'un de ses quatre fils lui succédât dans sa charge, leur fit donner, sans doute sur place, une solide instruction. Toutefois, le destin, les événements et, en un sens, le goût des garçons, allaient en décider autrement, d'autant qu'avec la Révolution la fonction de viguier disparut comme bien d'autres.

LE MARÉCHAL JOURDAN

L'aîné, Jean-François, ayant montré des dispositions pour le commerce, partit assez jeune pour Lyon et y réussit dans des conditions qui nous sont inconnues. Assez vite, il se retrouva (peut-être par son mariage) à la tête d'un magasin de soieries assez prospère. Le second, Joseph, quitta lui aussi Meyrargues et alla se fixer à Marseille. Il semblerait, pour autant que l'on puisse en juger, qu'il rompit rapidement tous liens avec sa famille. Peut-être s'embarqua-t-il pour aller chercher fortune au Proche-Orient, mais c'est assez peu probable, car on a trouvé trace de son mariage, et il eut même un fils qui fit carrière dans l'armée. Le troisième, Laurent, attiré par la vocation religieuse, entra dans les ordres. Son père ne semble pas avoir manifesté un enthousiasme excessif en constatant l'orientation de ce fils. Les goûts de Laurent étaient modestes. Grâce aux relations paternelles, il aurait pu briguer une charge de chanoine à l'archevêché d'Aix. Mais il n'en demandait pas tant. La petite cure du village de Beaurecueil, au pied de la montagne de la Sainte-Victoire, convenait parfaitement à ses goûts. Ses proches crurent alors qu'il allait s'y enterrer et qu'on n'entendrait plus parler de lui. Aussi grande fut la stupéfaction de la famille lorsqu'elle apprit assez rapidement qu'outre la vocation de prêtre, il avait le goût de l'enseignement, qu'il avait ouvert une école où il recevait des élèves de toutes conditions sociales. D'ailleurs, il avait tendance à orienter ceux-ci vers la prêtrise. Soutenu par ses supérieurs, excellent professeur lui-même, l'abbé Jourdan et son école allaient rapidement connaître une renommée qui dépasserait le cadre de la province.

Curieusement, Jean-François Jourdan orienta le plus jeune de ses fils vers une profession radicalement différente de celle de ses trois aînés. Il décida de lui faire faire sa médecine. Mais, outre les études qui étaient longues et les frais de scolarité élevés, il fallait graisser la paume des membres du jury à chaque examen. Cette coutume portait le nom charmant de « massepain ». D'ailleurs, là,

PROLOGUE

comme le népotisme jouait à plein, les fils de médecins étaient sérieusement avantagés par rapport à leurs camarades. Aussi, toute réflexion faite, Jean-François Jourdan aiguilla-t-il son fils vers la chirurgie. Celle-ci était alors considérée comme une branche mineure de la médecine. À l'origine, la profession était commune avec celle de barbier, et il était admis au XVIII^e siècle que les chirurgiens qui n'y réussissaient pas, retournaient exercer ce métier primitif. Cette espèce de symbiose allait durer longtemps, jusqu'à nos jours, où il en reste quelques traces. Les enseignes des coiffeurs, un cylindre sur lequel courent des bandes bleues et rouges, rappellent l'époque où les barbiers-chirurgiens faisaient sécher, en les enroulant, les linges tachés de sang utilisés pour éponger celui-ci lors des opérations.

Les études de chirurgien duraient tout de même six ans. Roch Jourdan suivit les siennes à Aix-en-Provence. Il n'en subsiste aucune trace, les registres de la faculté de médecine de l'époque ayant disparu. Sans doute fut-il un bon étudiant. En tous les cas, aussitôt après la fin de ses études, il acquit rapidement une certaine notoriété qui lui permit d'obtenir le grade supérieur de maître chirurgien, ce qui le mettait en vedette dans sa profession.

La chirurgie utilisait encore des méthodes de travail primitives : l'anesthésie, aussi bien que l'asepsie, étaient inconnues. Une opération était forcément terriblement douloureuse et les risques d'infection généralisée postopératoire très fréquents. Pourtant, ces hommes de l'art réussissaient à sauver un certain nombre de leurs patients.

Tout laissait à penser que le jeune Jourdan s'installerait soit à Aix, soit à Meyrargues, et lui-même, semble-t-il, l'envisagea. Mais il tenait à demeurer son propre maître. L'idée de débiter dans sa carrière comme assistant d'un confrère, chez qui il aurait pu parfaire son instruction, ne lui souriait guère, et il n'était pas évident de se créer une clientèle à partir de rien. Aussi, assez rapidement, quitta-t-il sa Provence natale pour s'installer en Limousin.

LE MARÉCHAL JOURDAN

Le choix de cette province n'est pas entièrement dû au hasard. La mère du jeune homme, Élisabeth, était elle-même originaire de la banlieue de Limoges. On ignore comment elle avait été amenée à épouser un viguier provençal. Sans doute avait-elle conservé quelques relations avec sa lointaine famille. Or, il advint qu'un chirurgien fort coté de Limoges, nommé Fureau-Fransquisquet, mourut subitement, laissant une importante clientèle.

Sa veuve lui chercha un successeur qui éviterait la dispersion de son cabinet et pourrait, en le rachetant, continuer à aider pécuniairement la famille. Bien qu'à cette époque les communications aient été fort précaires, les nouvelles se propageaient avec une certaine rapidité. Mis au courant, Roch Jourdan comprit tout l'intérêt de la situation. Au lieu d'avoir à se constituer de toutes pièces une clientèle, il avait la possibilité d'en acquérir une fort importante dans des conditions intéressantes.

Il posa donc sa candidature et, malgré sa jeunesse, fut accepté en raison de sa renommée naissante. Pour mieux verrouiller la situation, la veuve du chirurgien ne tarda pas à donner en mariage sa propre fille au remplaçant de son mari. Et là les choses ne traînèrent pas. Les épousailles se déroulèrent le 3 juin 1761.

Quoiqu'il continuât à entretenir des relations avec sa famille, Roch Jourdan ne retourna jamais en Provence. Pourtant, pour lui, le changement de mode de vie n'était pas mince. Habitué à vivre dans un climat doux, méditerranéen, avec seulement deux saisons, il allait devoir s'adapter aux hivers rudes et aux étés secs et chauds du Limousin où le printemps et l'automne jouaient leur rôle. Le dépaysement était total : mœurs, habitudes alimentaires, vêtements et même la langue, car on parlait davantage le patois que le français. Mais Roch Jourdan était bien décidé à réussir à se créer une situation stable à Limoges et il allait y parvenir.

Grâce à son talent de chirurgien, son sens des relations, il sut rapidement se créer de solides amitiés dans le milieu

PROLOGUE

médical. D'ailleurs, ayant repris en main la clientèle prospère de son beau-père, il fut d'emblée délivré du souci d'avoir à s'en créer une. Le fait qu'il fût un « étranger » ne semble pas avoir constitué un handicap. Installé dans un quartier proche de la cathédrale, dans une maison simple mais confortable, ce couple, créé par le fait de circonstances indépendantes de sa volonté, sut trouver très vite un équilibre et mena une vie heureuse. La modicité des locaux où ils habitaient et la simplicité du quartier leur valurent la considération du milieu médical, d'autant qu'un diplôme de la faculté d'Aix, dont pouvait se glorifier Roch Jourdan, conférait une certaine aura. Et puis, il acquit rapidement la réputation d'être un excellent chirurgien.

Dans une ville de près de vingt mille habitants, ce que comptait Limoges à la fin du XVIII^e siècle, cela voulait dire l'acquisition d'une certaine aisance et la certitude de mener une existence calme et sans aléas. Il allait, hélas, en être autrement. À ce moment, la ville de Limoges était traversée par des courants d'idées fort à la mode, diffusés par les encyclopédistes et autres philosophes. Il était de bon ton, dans la bourgeoisie, de professer des opinions avancées et de brasser des projets politiques d'autant plus théoriques et violents qu'il n'était pas question de les mettre en pratique. Quelle part Roch Jourdan prit-il dans ces discussions ? Probablement aucune ! Il était bien trop occupé entre sa famille et son métier pour avoir du temps à perdre en s'intéressant à ce genre d'abstractions, et trop avisé pour courir le risque de ternir sa réputation.

Si ce fut le cas, et c'est peu probable, il n'en est demeuré aucune trace, ce qui ne les empêcha pas, lui et sa femme, de fréquenter des collègues ou d'apparaître dans les salons des hôtels particuliers de certains médecins.

Moins d'un an après le mariage, naquit leur premier et unique fils, Jean-Baptiste, venu au monde le 29 avril 1762, peu de temps avant que ne prenne fin la guerre de

LE MARÉCHAL JOURDAN

Sept Ans. Son parrain était un haut magistrat de Limoges et sa marraine, sa grand-mère maternelle.

Un an plus tard, Jeanne Jourdan accoucha d'une fille qui fut prénommée Catherine Élisabeth, et un an après, d'une seconde fille, Marie. Ce fut alors que le malheur s'abattit sur la famille. Madame Jourdan avait mal supporté les fatigues de trois grossesses aussi rapprochées et mourut quelques jours plus tard. Sa plus jeune fille ne lui survécut pas. On peut s'étonner qu'un homme aussi averti qu'un maître chirurgien n'ait pas prévu chez sa femme ce genre d'accident et pris des précautions en conséquence.

Immédiatement se posa pour le père, le problème de l'éducation de ses deux enfants. Dans son entourage, on l'encouragea à se remarier pour leur donner une marâtre, mais il y répugna. Il avait aimé sa première femme et l'idée de donner une mère de substitution à son fils et à sa fille ne lui souriait guère. Certes, il engagea une gouvernante, tout en sachant que ce n'était là qu'une solution provisoire.

Lui-même était trop absorbé par sa profession pour avoir beaucoup de temps à consacrer à ses enfants. D'ailleurs, le problème fut (partiellement) rapidement résolu, car sa fille aînée ne survécut qu'un peu plus d'un an à sa mère. Restait le fils, Jean-Baptiste, qui, lorsque madame Jourdan disparut, n'était âgé que de deux ans et demi. Son père aurait pu l'envoyer comme pensionnaire dans une institution, mais il était encore beaucoup trop jeune. Déjà frustré de l'amour maternel, même si à l'époque on ne lui accordait que peu d'importance, comment aurait-il pu supporter d'être séparé de son père ? Roch Jourdan remit donc à plus tard sa décision. Sur cette période, qui s'étend environ sur quatre années, nous ne savons pratiquement rien. Dans ses écrits, en particulier la partie de ses mémoires qui n'est pas purement militaire, Jean-Baptiste Jourdan n'y a jamais fait allusion. Tout porte à croire que, laissé entre les mains de domestiques, il fut tout de même quelque peu materné par sa grand-mère.

